

Compte-rendu de la réunion races caprines à petits effectifs organisée par CAPRIGENE/CAPRI IA et l'Institut de l'Élevage

Lundi 21 janvier 2008

Les membres des associations et intervenants techniques pour les races caprines à faibles effectifs se sont réunis le lundi 21 janvier 2008 à 10h30 à la MNE, 149 rue de Bercy 75012 Paris.

Étaient Présents :

BOREL François (Ass Chèvre du Rove)	GUERIN Karine (ASP Chèvre des Fossés)
BOUE Pascal (CAPRI IA - CAPRIGENE)	MARIANI Paul (Capra Corsa)
BOUET Didier (Ass Chèvre Massif Central – ARCMC)	MARTIN Pierre (CAPRIGENE France)
BOULON Isabelle (Ass Chèvre Massif Central - ARCMC)	LAY Marie (Ass Chèvre de race pyrénéenne)
CHOCTEAU Bernadette (CAPRIGENE section Angora)	PAOLI Clément (Capra Corsa)
CILLARD Jean Paul (ASP Chèvre des Fossés)	SANTONI José (Capra Corsa)
CORBON Brigitte (Ass Chèvre Provençale - ASDCCP)	SAUZE Jean-Christophe (Ass Chèvre Poitevine - ADDCP)
CORBON Joël (Ass Chèvre Provençale - ADSCCP)	STEINBACH Jean François (Ass Chèvre du Rove - ADCR)
DANCHIN-BURGE Coralie (Institut de l'Élevage)	THUAULT Fanny (Ass. de race pyrénéenne)
DIVO Alain (ASP Chèvre des Fossés)	VANDERSTEIN Cyril (Ass Chèvre du Rove - ADCR)
DUCLOS Delphine (Institut de l'Élevage)	VINATIER Clément (Ass Chèvre Poitevine - ADDCP)

En préambule C. DANCHIN-BURGE signale que seules les races à petits effectifs reconnues par le Ministère de l'Agriculture ont été conviées à cette réunion puisqu'il s'agissait, entre autres, de présenter les évolutions du dispositif génétique français qui auront un impact sur la structuration des races reconnues.

Néanmoins, l'association des éleveurs de la chèvre du Massif Central a été également conviée, bien que non encore reconnue, car le travail réalisé ces dernières années devrait permettre de présenter un dossier de reconnaissance à une CNAG (Commission Nationale d'Amélioration Génétique) en 2008.

1. Evolution du dispositif génétique français

(cf. présentation « dgf.ppt »)

2. Rôles et missions du futur organisme de sélection et de l'Institut de l'Élevage

(cf. les 2 présentations « Rôles »)

3. Attentes et besoins exprimés par chaque race

3.1 Chèvre Angora

L'élevage des chèvres Angora a démarré au début des années 80 par un groupe de passionnés de cette race qui avait principalement un intérêt pour la race, mais sans avoir forcément des notions d'élevage et encore moins de connaissances sur la transformation du Mohair (la laine de la chèvre Angora).

Ce qui a permis de structurer le groupe et de le faire avancer a été la demande immédiate d'appui auprès de CAPRIGENE, par la création d'une section Angora. D'autre part une interprofession a été créée l'ANECA (Association Nationale des Éleveurs de Chèvres Angora) qui a permis la formation des nouveaux éleveurs et de l'appui dans les techniques de la transformation de la laine brute. En effet, en France le seul moyen de vivre de cette production est la transformation à la ferme. Il existe un signe de qualité, le mohair des fermes de France. Le

groupe est très dynamique. Le pointage des animaux (toison) est effectué par deux techniciens de caprigène qui tournent sur toute la France.

Il y a environ 100 producteurs en France qui possèdent entre 10 et 250 animaux, dont 37 inscrits à CAPRIGENE. La population totale peut être estimée à 6 000 animaux. La race a démarré avec principalement des animaux canadiens puis texans, et un très bon travail de sélection a été réalisé depuis, les toisons sont à la fois plus fine et presque sans jarre (poil). Le problème majeur de la race est la gestion de la variabilité génétique. Non seulement la race est à petits effectifs mais en plus pour produire du mohair les éleveurs ne sont pas obligés de faire reproduire leurs animaux : à l'inverse même, la gestation interfère avec la qualité de la fibre. L'analyse de la variabilité génétique de la population à partir des généalogies montre que trois boucs représentent 70% de la variabilité génétique totale. Plusieurs solutions sont avancées pour pallier ce problème, en particulier l'inventaire des animaux hors base de sélection. L'idée d'une note d'originalité génétique (évoquée plus tard avec la chèvre des Fossés) en complément du pointage traditionnel semble intéressante. Concernant la cryoconservation, un essai de collecte avait été effectué en 1991 sur une dizaine de boucs mais il n'avait pas été très concluant du fait d'animaux trop craintifs. A l'inverse les éleveurs se posent régulièrement la question d'introduire des boucs étrangers (des essais concluants avaient été faits avec le Danemark malheureusement la filière collective a disparu dans ce pays), sans doute de Nouvelle Zélande ou d'Australie. Cependant, en l'absence d'informations sur la qualité de la toison de ces animaux, les éleveurs français hésitent à franchir le pas, car ils ne souhaitent évidemment pas reculer sur ce point.

3.2 Chèvre Poitevine

L'association ADDCP (Association pour la Défense et le Développement de la Chèvre Poitevine) a été créée en 1986 par les derniers éleveurs de la race, une trentaine, qui possédaient entre 800 et 900 chèvres. Les premiers inventaires des animaux ont eu lieu en 1995. Le moteur principal de l'association a été la possibilité d'avoir un poste d'animateur, initialement bénévole, puis « emploi jeune », et enfin depuis 2007 en CDI à plein temps. Ses tâches principales sont la mise à jour du répertoire de la race par des visites d'élevages (la moitié des éleveurs sont visités chaque année environ). L'autre poste majeur est la communication, avec la rédaction d'une lettre trimestrielle et la participation à des salons. Une autre activité est le repérage de boucs pour la cryoconservation. On prend en compte leur conformité au standard de la race, leur originalité génétique par rapport aux autres boucs collectés mais aussi leur disponibilité car un bouc en centre d'IA n'est plus disponible pour son élevage (collecte à partir de septembre, en période sexuelle). De plus, ils doivent être conformes aux exigences sanitaires, en particulier être indemne de CAEV, ce qui a été longtemps la pierre d'achoppement du programme.

L'association compte à l'heure actuelle 130 adhérents dont beaucoup d'éleveurs amateurs et une trentaine d'éleveurs professionnels. La région Poitou-Charentes a mis en place une CCP (certification conformité produit - correspond à une marque déposée) avec l'IRQUA (Institut Régional de Qualité Agroalimentaire), le « signé Poitou-Charentes », pour les produits issus de la région. L'association s'est engagée dans la démarche pour démarquer les produits issus de lait de chèvre Poitevine de cette région depuis deux ans. Le souhait de l'association serait maintenant de trouver une marque qui puisse être appliquée dans toute la France. Un objectif de l'association est la mise en place d'un schéma de sélection pour retrouver les performances laitières de la race (production et taux) des années 1970. L'ADDCP est consciente que le risque à terme est d'avoir des problèmes de consanguinité si certaines souches sont très utilisées car meilleures laitières. Néanmoins, un garant de la variabilité génétique de la race est la forte proportion de l'élevage familial. Ces éleveurs sélectionnent uniquement le type des animaux ce qui permet éventuellement de conserver des souches écartées par ailleurs par les éleveurs fromagers. Pour J.C. SAUZE (Président de l'ADDCP), la complémentarité entre éleveurs fromagers et éleveurs amateurs est souhaitable et évidente pour la sauvegarde de la race, et il ne s'agit pas de favoriser l'un au détriment de l'autre.

3.3 Chèvre Pyrénéenne

La race a été redécouverte à la fin des années 80. Dans les années 90, le Conservatoire d'Aquitaine et le Conservatoire de Midi-Pyrénées finançaient du travail de terrain qui a permis de créer des répertoires d'éleveurs (Aquitaine) voire d'animaux (Midi-Pyrénées). Le contexte a fortement changé dans les années 2000 ce qui a conduit entre autres à la création de l'association des éleveurs en 2004 et à l'embauche d'une animatrice à plein temps depuis 2 ans. Elle effectue entre autres l'inventaire des troupeaux et la tenue de la base de donnée raciale : l'association voudrait que celle-ci soit reconnue comme livre généalogique. Une réflexion sur le standard de la race a été menée en 2007 car il n'a pas été réactualisé depuis 1999 et il posait question.

Il y a entre 150 à 200 éleveurs dont 75 sont adhérents de l'association. La majorité des élevages sont dans le berceau, et les deux tiers sont des éleveurs allaitants. Environ 130 animaux sont au Contrôle Laitier Officiel (CLO),

qui est financé par l'association. Un des souhaits de cette dernière est d'augmenter ce nombre ainsi que celui des élevages au contrôle laitier simplifié ou à l'autocontrôle. L'association incite également les éleveurs allaitants à collecter des informations sur le poids et le GMQ des chevreaux.

L'association est demandeuse d'un accompagnement pour la mise en place d'une sélection laitière tout en préservant la variabilité génétique, et Fanny THUAULT souhaiterait savoir où en est le développement du logiciel SAUVAGE¹. La demande est compliquée par le fait que les éleveurs laitiers et allaitants n'ont pas les mêmes attentes.

Chaque année, l'association achète quelques reproducteurs mâles sélectionnés principalement en fonction des performances laitières de leur mère. Ils sont vendus en priorité aux élevages au CLO pour suivre les performances de leurs filles.

Il existe une forte dynamique et une forte demande en chèvre Pyrénéenne. L'association a plusieurs projets : le développement d'une filière lait et cabri le dépôt d'une marque collective sur les fromages, une analyse des allèles des différents types de caséine du lait, pour faire suite à l'étude qui avait été réalisée par M. RICORDEAU (INRA) dans les années 1990. La cryoconservation est également un des chantiers de l'association mais aucun bouc n'a pu être collecté depuis l'arrêt de l'activité du Conservatoire d'Aquitaine. De nombreux paramètres freinent ce dossier, dont les exigences sanitaires des boucs à collecter et aussi le manque de disponibilité des boucs en période sexuelle.

3.4 Chèvre des Fossés

En 1994, est créé un parc agropastoral à l'écomusée de Rennes dans le but de présenter les races menacées de la région Bretagne et Basse-Normandie. Laurent Avon, de l'Institut de l'Élevage a alors signalé la présence d'une population de chèvres particulières dans cette région. Des recherches de terrain ont commencé pour récupérer des animaux typés. Ceux-ci se trouvaient le plus souvent dans de petites fermes et étaient utilisés pour l'autoconsommation (lait et/ou viande). Un troupeau sauvage s'est même créé au cap de la Hague à partir d'animaux relâchés pendant les années 70.

Un répertoire des animaux par élevage a été mis en place par l'Institut de l'Élevage en 1999, qui est reconnu comme Livre Généalogique. En 2000, l'effectif total est de 80 femelles et 35 mâles, en 2006 il est de 515 femelles et 174 mâles : les effectifs augmentent en moyenne de 25% par an depuis la création du répertoire, ce qui en fait la race à petits effectifs la plus dynamique. Un des éléments moteurs du développement de la race a été l'organisation d'une réunion des éleveurs annuelle à l'écomusée du Pays de Rennes, en collaboration avec l'Institut de l'Élevage et tous les acteurs régionaux ou locaux. Enfin grâce à des financements régionaux (CRAPAL) et nationaux (Cryobanque) de la semence de bouc a été cryoconservée et stockée à CAPRI-IA et mis à disposition des éleveurs.

En 2007, une association a été créée : l'Association de Sauvegarde et de Protection de la chèvre des Fossés, dans le but, entre autres, de cadrer la rapide augmentation du cheptel. L'une des particularités de la race est la forte proportion d'éleveurs amateurs qui possèdent moins de 5 chèvres (environ $\frac{3}{4}$ des élevages). Cela peut poser problème dans la mesure où les chèvres deviennent des animaux d'agrément dont le prix peut être très élevé, ce qui devient dissuasif pour un usage agricole de cette race. Un autre problème est la volatilité de ces élevages de petits tailles, l'engouement mais malheureusement aussi le découragement venant très vite. A l'heure actuelle il n'existe qu'un seul troupeau trait, celui de la présidente de l'association, Karine Guérin, un ou deux autres élevages étant potentiellement intéressés pour le faire également. Un autre élevage fait de la vente de cabris viande. Enfin il faut noter que les autres gros troupeaux appartiennent en général à des collectivités qui utilisent les chèvres pour l'entretien d'écosystèmes fragiles.

En 2007 l'association a réalisé le pointage morphologique et racial de plus de 70 animaux, en particulier à l'occasion d'un « concours de race » en septembre lors de « Pas bête la fête » organisé au Dresny (44). Une des particularités de la notation de ce concours est d'avoir mis une note d'originalité génétique des animaux, qui a prêté à discussion, mais qui devrait perdurer même si elle mérite d'être améliorée.

Les objectifs de l'association sont d'assurer la cohésion entre les éleveurs, de mettre en place des références pour cette race, de mieux la caractériser (pointage, recherche de références de production) et de développer l'écogestion. Par exemple Alain Divo utilise des boucs maintenus à la pique pour la gestion de parcs historiques, campings etc.

¹ Programme développé par l'INRA permettant de gérer la variabilité génétique d'une population en conseillant la distribution des mâles disponibles une année donnée, et ce même si l'information généalogique des animaux est faible.

3.5 Chèvre du Rove

C'est la seule race mixte française. Elle a été sauvée de l'extinction dans les années 70 par les éleveurs ovins de la Crau qui l'ont toujours conservée malgré les aléas (prophylaxie Brucellose). En 1979 est créée l'association de défense des caprins du Rove (ADCR). En 1987, on comptait environ 1 800 chèvres du Rove, en 2007 on estime la population à 5 700, c'est la population la plus importante des races de chèvres à petits effectifs. Les standards de couleurs les plus courants sont rouge ou noir uni mais tous les coloris sont admis sauf le blanc uniforme. Son berceau d'origine est la Provence mais elle s'étend maintenant en Rhône-Alpes ainsi que dans le Gard et l'Hérault. L'association compte 60 à 80 adhérents. Un répertoire des éleveurs est tenu par l'Institut de l'Elevage et réactualisé tous les trois ans environs. Très peu d'élevages sont en contrôle de production, actuellement un élevage (F. BOREL) est au CLO, et deux au contrôle simplifié.

La mise en place d'un collectif a toujours été un souci : des oppositions se sont formées entre éleveurs moutonniers et éleveurs fromagers, puis entre éleveurs pastoraux « complets » et éleveurs qui donnent un complément alimentaire à leur chèvre... En 2000 JF STEINBACH a été nommé Président de l'ADCR et la présidence n'a pas changé depuis faute de candidats ! Heureusement la situation est en cours d'évolution et début 2008, et ce pour la première fois, un éleveur fromager Luc FALCOT a pris la présidence.

D'autre part un autre dossier emblématique a avancé : un groupement de producteurs de Brousse du Rove a été créé en mai 2007 dans le but d'éditer un cahier des charges de fabrication de ce fromage qui impose l'utilisation de lait de chèvres du Rove. Le problème est que ce produit, très connu, est réalisé dans toute la région avec, indifféremment, du lait de vache, de brebis, de chèvre, de mélange, à partir d'élevages intensifs ou pastoraux... L'idée est de clairement démarquer la Brousse au lait « de chèvre du Rove ». Une demande d'IGP (Indication géographique protégée) a été faite et devrait suivre une demande d'AOC. L'INAO semble très réceptive à ce dossier, probablement en raison de la notoriété du produit et d'un historique très fourni.

3.6 Chèvre du Massif Central

Cette race n'est pas encore reconnue par le Ministère de l'Agriculture mais une association d'éleveurs existe qui compte 50 adhérents dont 30 éleveurs possédant entre 2 et 120 chèvres. C'est une race qui a été très infusée de sang alpin et l'un des chantiers majeurs réalisé par les éleveurs a été de réaliser des croisements d'absorption « inverse » pour revenir à la population Massif Central. L'Institut de l'Elevage tient un répertoire des animaux avec l'aide de l'association.

Depuis 10 ans l'association organise le troisième dimanche de juillet une fête de la chèvre du Massif Central à Saint Front (43). Celle-ci a permis grâce à un concours récompensant les plus beaux animaux de la race, en plus particulièrement un agrément « informel » des boucs, de montrer aux éleveurs quels types d'animaux devaient être recherchés. L'association est très attachée à la notion de territoire et son but est d'avoir des élevages viables économiquement.

Outre la reconnaissance de la race, l'un des objectifs de l'association est la création d'une pépinière d'abord de boucs, puis de chevrettes ce qui faciliterait entre autres la conservation de toutes les lignées génétiques. Un des points de débat fréquent dans l'association est la cryoconservation. Certains éleveurs se montrent réticents car pour eux insémination signifie intensification de la production, et ils ne voient pas l'intérêt d'avoir une réserve de gènes.

3.7 Chèvre Commune Provençale

Il existe une association de sauvegarde et de développement de la chèvre commune Provençale (ASDCCP) qui compte principalement des éleveurs fromagers, et quelques éleveurs amateurs « réservoirs » de lignées. Joël CORBON, son président, indique que chaque éleveur est chargé de conserver toutes ses lignées de femelles. De plus, ils sont encouragés à choisir un mâle éloignés génétiquement de leur troupeau qu'ils doivent renouveler dans l'idéal tous les deux ans. Pour cela, l'Institut de l'Elevage fournit chaque année un état des apparentements entre les mâles de chaque troupeau. Ce travail est réalisé à partir des données du répertoire par animal tenu par l'Institut.

Joël CORBON considère que le CLO est inadapté pour leur race, ou pour toute race à petits effectifs : il est trop contraignant et trop cher, quand le besoin de l'éleveur est juste de connaître les qualités d'un animal intra-troupeau. Un contrôle simplifié, voire l'autocontrôle est suffisant pour connaître, en trois ans, les qualités d'une chèvre. Pour des données plus fiables il faut néanmoins que l'éleveur connaisse la production totale journalière de son troupeau.

Les besoins de l'association sont :

- une mise en réseau des différentes associations pour l'échange d'informations notamment par Internet ;

- un logiciel de gestion de la généalogie et autres critères de gestion génétique du troupeau (nombre de descendants par lignée mâle et femelle...);
- de bénéficier d'un contrôle laitier adapté au cas des races à petits effectifs, qui inclurait un contrôle individuel mais aussi un contrôle au niveau du troupeau avec par exemple une analyse des taux faite au niveau du tank.

3.8 Chèvre Corse

Cette race ne fait pas partie des races à faibles effectifs à proprement parler car elle compte environ 30 000 chèvres et 220 éleveurs. Néanmoins les effectifs sont en forte diminution.

L'association Capra Corsa a pour but de soutenir la filière caprine avec entre autres des aides à l'installation de nouveaux éleveurs, la promotion et la défense de la race ainsi que la protection du fromage de Corse aussi grâce à l'interprofession laitière ovine et caprine de Corse (ILOCC). Capra Corsa est adhérente à CAPRIGENE.

3.9 Financement des associations

On propose de faire un panorama des budgets de chaque association. Le tour de table montre des situations extrêmement diverses.

Pour la chèvre Angora, l'interprofession reçoit un financement des transformateurs qui permet de payer l'équivalent de 1,5 techniciens.

L'association de la chèvre Poitevine reçoit 85% d'aide des collectivités territoriales (via le parc du Marais Poitevin) et a un budget de 40 000 €, ce qui permet de financer, en priorité, le poste de l'animateur mais aussi la cryoconservation des boucs (en moyenne deux boucs par an sont collectés).

La situation est similaire en chèvre Pyrénéenne avec une aide de la région Midi-Pyrénées, de la DATAR et de l'Office de l'Elevage (provenant d'une ligne génétique du Ministère de l'Agriculture) pour un budget total de 45 à 50 000 €, qui permet de financer principalement le poste de l'animatrice.

En chèvre du Rove le budget est d'environ 7 500 € avec des aides des collectivités territoriales. Une convention avec la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône permet d'obtenir un appui du technicien caprin (Cyril VANDERSTEIN) à hauteur de 10 jours par an. Cette aide nécessaire à l'animation de l'association est difficile à défendre dans un contexte financier délicat dans les chambres d'agriculture.

En Chèvre Provençale et Massif central les financements sont essentiellement de l'autofinancement (cotisations éleveurs): 1 000 € en Provençale et 400 € en Massif Central. La chèvre Provençale a pu bénéficier exceptionnellement d'un financement LEADER (Europe) pendant deux ans ce qui lui permis de financer un inventaire de terrain exhaustif, la réalisation d'une plaquette et d'une affiche, et la cryoconservation de trois boucs.

La chèvre des Fossés, pour sa première année d'existence, avait un budget de 400 € grâce à une aide du CRAPAL (Conservatoire des races animales en Pays de Loire), du conseil régional de Bretagne et une aide matérielle de l'écomusée de la Bentinais et de l'Arche de la Nature du Mans pour la publication de sa lettre d'information.

Pour la Corse, le budget provenant exclusivement de la région est d'environ 135 000 € dont la moitié sert au fonctionnement (emploi du technicien etc.) et le reste à des actions particulières.

4. La cryoconservation

(cf. présentation « cryoconservation »).

5. Représentation des races caprines

Chaque année au Salon international de l'agriculture Capri GENE/IA a la disponibilité en stand pour exposer gratuitement trois races en plus de l'Alpine et de la Saanen. Jusqu'à présent, ce sont toujours les trois mêmes races qui se sont déplacées, à savoir la Rove, la Poitevine, et l'Angora.

Les associations Rove et Poitevine apprécient cette exposition, néanmoins ces dernières années et en particulier en 2007 la situation a été assez difficile. En Rove il n'existait plus de budget pour pouvoir défrayer le transport des éleveurs présents au salon, ni de temps pour préparer des documents à présenter. A l'inverse l'association n'était pas satisfaite du retour des personnes présentes au salon. En Poitevine, le changement d'animateur a eu lieu quasiment au moment du salon, la mise en place des permanence n'a donc pas pu se faire correctement.

La présence au salon nécessite donc du temps et des financements spécifiques qui paraissent trop lourds à assumer annuellement. Il est donc proposé d'organiser une rotation des races, afin que chaque association puisse bien se préparer, à l'avance, à cet événement.

Les éleveurs Rove ne souhaitant pas venir en 2008 il a été décidé dès cette année de remplacer cette race. La décision a dû se prendre avant la tenue de la réunion d'aujourd'hui en raison de l'imminence du salon, et après un tour de table rapide l'association des éleveurs des chèvres des Fossés a accepté d'y participer. Cette année les races présentées seront donc la Poitevine, l'Angora et la chèvre des Fossés.

Le calendrier des années à venir sera à discuter dans chaque association. Cependant il ne sera pas forcément facile de mettre en place une rotation, la motivation n'étant pas toujours là. La plupart des associations signalent qu'il sera difficile d'amener des animaux à Paris car les éleveurs sont peu motivés par la distance, par la période à laquelle a lieu ce salon (cabridage) et également par le coût important que cela génère.

En revanche plusieurs associations seraient intéressées par une présence au sommet de l'élevage à Cournon car celui-ci a lieu à une meilleure période, dure moins longtemps et est plus professionnel. CAPRI-IA/GENE posera la question aux organisateurs.

Il existe également tous les deux ans à Faverges (74) le Printemps des Chèvres organisé par la Chambre d'Agriculture et l'association de la chèvre de Savoie. Il a lieu cette année du 18 au 20 avril et l'association de la chèvre de Savoie invite les autres races caprines à participer, en particulier pour venir à une table ronde à laquelle participera des correspondants italiens et Suisse d'ONG pour la sauvegarde des races menacées.

Pour conclure...

Cette première réunion avait pour but principal de présenter le nouveau contexte national de la génétique, les actions respectives de CAPRIGENE/CAPRI-IA et de l'Institut de l'Elevage, de mieux cerner les attentes des différentes races pour permettre de continuer ou de démarrer de nouvelles actions par l'Institut de l'Elevage et CAPRIGENE.

Elle aura aussi permis aux différentes associations de se rencontrer et d'échanger entre elles, parfois pour la première fois. Il faudra maintenant parvenir à formaliser les demandes et trouver des financements pour les différentes actions envisagées, ainsi que de trouver le moyen de renouveler ces réunions. Un rythme annuel, et à une période similaire (hors cabridage et période de lactation), semble une bonne solution.